

VILLE DE BRIGNOLES (83170) - MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (M.A.P.A.)

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Brignoles – Direction de la Commande Publique – 45 ter Rue du Docteur Barbaroux – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <https://www.ville-brignoles.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché : Accord cadre à bons de commande pour la réalisation de reportages photos et vidéos pour la ville de Brignoles en 3 lots sur 3 ans.

Type de marché : Marchés de prestations intellectuelles.

Mode de passation : Accord cadre à bons de commande passé en procédure adaptée et conclu suivant les articles L2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique.

Caractéristiques principales du marché :

Il s'agit d'accords-cadres mono attributaire conclus sous la forme d'un marché public de prestations intellectuelles à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions des articles L2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14.

La Ville de Brignoles, 17 000 habitants, capitale de la Provence Verte souhaite alimenter sa photothèque et sa vidéothèque et valoriser son patrimoine culturel et architectural ainsi que les animations et festivités organisées tout au long de l'année par des reportages photos et vidéos.

Par ailleurs, la ville souhaite diffuser en direct ou en différé, les conseils municipaux et certains évènements sportifs ou festifs de la ville sur ses différents supports de communication.

Les prestations sont divisées en 3 lots, attribués par marchés séparés, selon la répartition figurant ci-dessous :

- Lot 1 : Réalisation de reportages photos liés aux festivités, aux animations ponctuelles et au magazine de la ville. Montant maximum annuel de commande : 25 000 € H.T.

- Lot 2 : Réalisation de reportages vidéo et/ou de montage vidéo liés aux festivités. Montant maximum annuel de commande : 25 000 € H.T.

- Lot 3 : Réalisation de captations vidéo diffusées en live streaming. Montant maximum annuel de commande : 10 000 € HT

Montant maximum annuel de dépense tous lots confondus : 60 000 € H.T.

Montant maximum de dépense tous lots confondus sur 3 ans : 180 000 € H.T.

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date indiquée dans la lettre de notification et renouvelé deux fois pour la même période, par reconduction expresse de la commune.

A titre indicatif, la dépense moyenne annuelle pour chaque lot est comprise entre 10 000 € H.T et 15 000 € H.T. pour les lots n°01 et 02 et comprise entre 4 000 € HT et 6 000 € HT pour le lot n°03.

Prestation supplémentaire éventuelle facultative (PSE) pour les lots n°01 et 02 : Dans le cadre des lots n°01 et 02, les soumissionnaires auront le choix de répondre ou pas à la PSE concernant les prestations avec vues aériennes. (Voir détails aux C.C.T.P. des lots concernés)

Code CPV : 79960000-1 (Services photographiques et services connexes.) 79961200-0 (Services de photographie aérienne.) 79961300-1 (Services de photographie spécialisée.) 92100000-2 (Services cinématographiques et services vidéo.).

Code NUTS : FRL05

Variantes : Non autorisées

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités essentielles de financement : Fonds propres

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché : Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés conjoints ou solidaires.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Possibilité de procédure DUME (S)

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Les justifications à produire prévues à l'article R2143-3 du code de la commande publique :

- **Justifications à produire quant à la capacité juridique**

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1)

- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2).

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique.

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. (si DC1 non produit).

- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

- Justifications à produire quant à la capacité économique et financière

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objets du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés, énoncés ci-après :

- Qualité des prestations : 60 % - Prix des prestations : 40 %

Date et heure limites de réception des offres : Le 23 février 2024 à 12h00

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Téléchargeable gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Adresse auprès de laquelle des renseignements administratifs peuvent être obtenus :

Direction de la Commande Publique (coordonnées ci-dessus).

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus:

Mairie de Brignoles – Direction de la Communication – Hôtel de Ville – 9, Place Caramy – 83170 BRIGNOLES – Affaire suivie par Madame PORTE Pascale ou Madame GRIMALDI Amélie – Tél : 04.94.86.22.36 – Email : dircom@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – B.P. 40510 - 83041 TOULON Cedex 9 – Tél. : 04 94 42 79 30 – Fax : 04 94 42 79 89.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.

- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérécurrs citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 02 Février 2024